

LA CLASSIFICATION DES FUNÉRAILLES

L'inégalité de la population se reflète jusque dans les funérailles. Jusqu'à peu, elles étaient classifiées dans les villes en fonction du statut social du défunt. Certaines familles n'hésitaient pas à s'endetter pour montrer belle apparence. La classification portait entre autres sur :

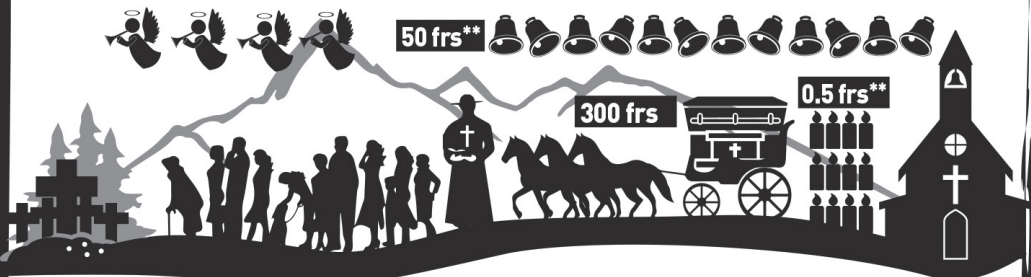


» Infographie: Régine Binde

FRIBOURG

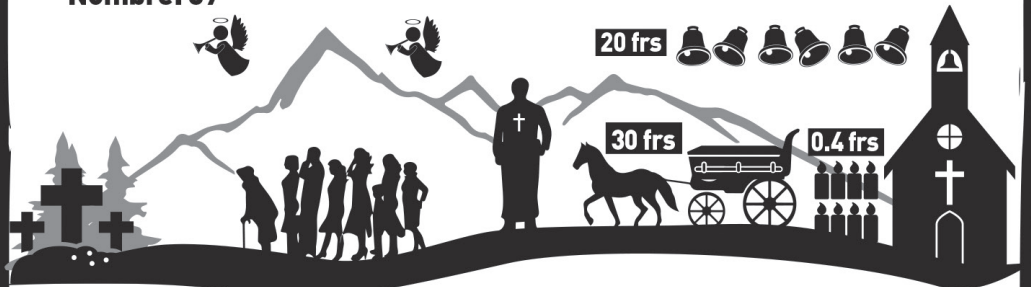
ENTERREMENT DE PREMIÈRE CLASSE

Nombre en 1926*: 1



ENTERREMENT DE DEUXIÈME CLASSE

Nombre: 39



ENTERREMENT SANS CLASSE

Nombre: 52



* Pour les pompes funèbres Murith. ** Les prix de la sonnée de cloches et de la rémunération des porteurs de cierge sont tirés du Tarif des services funèbres pour la ville de Fribourg (1882)

Source: Lorenzo Planzi & Jean Steinauer, *Partir en beauté. L'art et les métiers des funérailles en pays fribourgeois*, Société d'histoire du canton de Fribourg, 2016.